



SYNDICAT GÉNÉRAL CGT DES PERSONNELS DE LA POLICE NATIONALE DU SGAMI ÎLE DE FRANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE 1^{ER} MAI 2019 : ENCORE UNE RÉPRESSION INIQUE CONTRE LES MANIFESTANTS !

Lors de la manifestation pour la journée internationale de lutte des travailleurs, le cortège de la CGT fut l'objet de plusieurs charges d'unités de maintien de l'ordre, au prétexte qu'il y aurait eu en leur sein la présence de « black-blocs », obligeant même les services d'ordre de la CGT à exfiltrer son secrétaire générale.

LA CGT CIBLE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE ?

Pour la CGT-Police Île de France, il est inadmissible que l'on donne l'ordre aux unités de maintien de l'ordre de charger des manifestants et le service d'ordre de la CGT. Comment se fait-il que les services du préfet de police de paris n'arrivent-ils pas à différencier le service d'ordre CGT (celui-ci étant porteur de brassards) des perturbateurs-casseurs ? Pourtant, la préfecture de police de paris est en relation avec le service d'ordre de la CGT en amont de chaque manifestation, un « officier de liaison » de la préfecture de police assure même la communication tout au long de celles-ci. Comment pouvons nous interpréter ces actes, si ce n'est de violences illégitimes pour casser le droit de manifester.

La CGT n'a jamais prôné la violence gratuite. Donner l'ordre de charger des manifestants pacifistes, c'est vous exposez à encore plus de violences de la part de ceux-ci. A chaque manifestation, vous creusez un peu plus le fossé entre police et population.

Pour rappel la première mission de la police nationale est de protéger les populations et non de la contraindre au nom d'une politique gouvernementale abjecte.

Nous condamnons également les méthodes de communication du gouvernement en relayant de fausses informations concernant un supposé saccage de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Cela montre bien votre faiblesse à vouloir imposer aux travailleurs vos lois rétrogrades.

Paris le, 06 mai 2019